

La feuillee le 12 dec^{bre} 1856

Culte de Marie.

Monseigneur,

En réponse à votre circulaire du 25 8^{bre} dernier, j'ai l'honneur de faire savoir à votre grandeur que la dévotion à la Ste Vierge est en honneur à la feuillee comme dans presque toutes parishes de votre diocèse. En arrivant ici comme Recteur, j'ai trouvé le culte de Marie déjà établi depuis 4 ans. il y a en outre deux confréries: celle du Rosaire dont l'institution remonte à 1817 ou 1818 et celle du Scapulaire qui a été établie en 1828 à la sollicitation de M^r Le Guen prédécesseur immédiat de M^r Louarn comme Rector à la feuillee.

L'autel du Rosaire nous avons un tableau bien mauvais représentant la Ste Vierge, St Dominique et Ste Thérèse. il n'y a à cet autel d'autre statue qu'une fort-petite Vierge que le prêtre officiant porte lui-même à la procession du Rosaire quand elle n'est pas portée sur un brancard, par des jeunes personnes.

au-dessus du maître autel du côté de l'évangile, il y a une statue de la Vierge qui est assez bien. elle est sous le vocable de notre Dame de la Rédemption

Monseigneur l'évêque de Quimper & de Léon.

De

des captifs: un respectable vieillard que j'ai interrogé,
m'a dit avoir su de ses ancêtres, qu'autrefois, tous les
dimanches, à la grand'messe, on yettoit, ici, pour
notre Dame des Captifs et que le produit de ces quête
contribuoit à racheter les chrétiens qui étoient au
pouvoir des infidèles. il ne reste plus aucun vestige
de cette pieuse pratique, ou de cette confrérie si elle a
jamais existé.

Vers le milieu de notre église du côté midi, il y a
une petite chapelle latérale et un autel dédié à notre
Dame de pitié. on nous y demande souvent des messes
pour des personnes souffrantes ou en deuil. C'est
dans cette chapelle et devant cet autel que nous chantons
le Stabat mater après vêpres, les dimanches de Carême.
La statue de notre Dame de pitié est passable.

Par ailleurs nous n'avons ici ni monuments, ni
usages qui dénotent, dans le passé, un culte spécial
envers le mère de Dieu. Cependant à quelque distance
de notre bourg il y a une fontaine sous le vocable
de notre Dame de la Charité, qui est visitée par plusieurs
étrangers le jour de notre fête patronale. nos paroissiens
y sont moins assidus; cependant un malon de
ce bourg affirme avoir été guéri des maux d'yeux
pour avoir lui-même ébauché une petite statue en pierre
pour cette fontaine.

Dans notre église paroissiale il y a en aussi

un autel dédié à notre Dame de la Vierge. Cet autel dont il n'existe plus aucune trace, a été démolie par M. Sonard, on ne fait pour quel motif.

Ces sont, Monseigneur, tous les renseignements que je puis vous donner concernant le culte de la Vierge dans la paroisse de la Penitence.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect,
Monseigneur,

Votre très humble et obéissant serviteur

L. Gué
P. de la Penitence